L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 18 OCTOBRE 1892.

## PETITES ANNONCES

PENSION PRIVÉE, 216 rue Bourbon, entre St Philippe et Dumaine. Prix modérés. 11 oct—7f

### DEMANDES.

On demande.—Une cuisinière de première ordre, pour une petite famille. Elle devra coucher au ménage. S'adresser chez Mme Dr Genat, 113 rue Dauine. 16 oct—2f

On demande—Au No 74 rue d'Orléans, un cuisinier et domestique de maison bien recommandées. Bons gages. 16 oct—1f

On demande.—Une française pour faire le ménage du 1er et cuoire. Références exigées. S'adresser de 10 heures à 4 heures, au No 284 rue Prytania. 16 oct—2f

On demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

### CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiat-ment. 1er oct—

On demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept.—

## ANNONCES JUDICIAIRES

### PAR LE CONSTABLE.

Henry Vorhaben vs Gottfried Betz.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 22,706.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, le procédeirai à la vente à l'enchère publique, à mon cabinet, No 182 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 14ème jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux compteurs, une pendule, une glacière, un cheval à poil foncé (chestnut color) un bur au avec un noir, deux virbrines, une charrette de boulanger à deux roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. ARLOS,
13 oct—18 22 28 Constable.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1892—No 5,737—H. Stafford vs. Philip Hahn—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi dirigé dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, JEUDI, 27 octobre 1892, à midi, à mon entrepôt, coin des rues Chestnut et Alix, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite :

Un lot de meubles de ménage saisié sur un inventaire enreg etré à mon bureau.

Conditions—Comptant.
H. C. MURPHY, Constable,
2me Cour de Cité de la Nlle Orléans.
18 oct—18 22 26

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Morieq.

COUR CIVILE DU DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,001—Division E.—Attendu que Palmire Morieq, veuve de Frank Crosse, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Célestc Gauthier, veuve du Dr Casimir Morieq, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent y avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 oct—16 22 27

Succession de Hugh et Winifred Camp bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,584.—Division H.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm McCleskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
15 oct—15 18 22 Greffier.

Succession de Norman Curtiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm Mc Cleskey, administrateur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—13 18 22 Greffier.

Succession de Mme E. B. Mcmp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,674.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edgar B. Kemp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
15 oct—15 18 22 Greffier.

Succession de Jean Baptiste Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,942—Division B—Attendu que John J. Camors a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lui des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Baptiste Laporte, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—12 15 21 Greffier.

Succession de Bernard Eckere et Rosina Marie Eckere, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,142—Division E.—Attendu que Henry Eckere a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Bernard Eckere et Rosina Eckere, en femme, décédés ; avis est par le présentdonné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8 oct—8 12 16 Greffier.

Succession de Mme Wilhelmine Meis, veuve de Theo Lardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse de No 26,820—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Staats, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—13 18 22 Greffier.

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,674.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edgar B. Kemp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
15 oct—15 18 22 Greffier.

Succession de Jean Baptiste Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,942—Division B—Attendu que John J. Camors a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lui des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Baptiste Laporte, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—12 15 21 Greffier.

Succession de Bernard Eckere et Rosina Marie Eckere, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,142—Division E.—Attendu que Henry Eckere a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Bernard Eckere et Rosina Eckere, en femme, décédés ; avis est par le présentdonné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
8 oct—8 12 16 Greffier.

Succession de Mme Wilhelmine Meis, veuve de Theo Lardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse de No 26,820—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Staats, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 oct—13 18 22 Greffier.

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,674.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edgar B. Kemp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
15 oct—15 18 22 Greffier.

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL du District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,925—Division A—Louis C. La Corgne vs succession—Ordre de Cour—Que la somme des dens de deniers des créanciers soit ouverte, et est par le présent acceptée par le cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit ouverte et tenue pardevant Fred. Legendre, notaire, le LUNDI, 24me jour d'octobre 1892, A 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle les procédures judiciaires soient suspendues.

Fait ainsi ordonné, ce 10 octobre 1892.
(Signé) GEO. H. THÉARD.
Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Pour copie conforme,
Le D. E. Kemp, L'Oquet-Greffier.
11 oct—2f ao 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE du district pour la Paroisse d'Orléans—No 31,746—J. C. Fosthoff vs succession—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Fosthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, aujourd'hui le MERCREDI 26 octobre 1892, A 11 heures A. M., afin de régler les parties et conditions pour la vente de la propriété ci-après mentionnée et décrite, dans la paroisse St Tammany, dans ses limites.

Fait ainsi, ce 10 octobre 1892.
(Signé) GEO. H. THÉARD,
Juge.
Pour copie conforme :
Le D. E. KEMP, Deputé Greffier.
20 sept—2 6 9 ao 26

## TIRAGE MENSUEL DE $50.000

—A—

## L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

# GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de ... | $75,000, cost | $75,000 |
| 1 Lot de ... | 20,000, ..... | 20,000 |
| 1 Lot de ... | 10,000, ..... | 10,000 |
| 1 Lot de ... | 5,000, ..... | 5,000 |
| 2 Lots de ... | 2,500, ..... | 5,000 |
| 5 Lots de ... | 1,000, ..... | 5,000 |
| 25 Lots de ... | 300, ..... | 7,500 |
| 100 Lots de ... | 200, ..... | 20,000 |
| 200 Lots de ... | 100 ..... | 20,000 |
| 200 Lots de ... | 50, ..... | 10,000 |
| 500 Lots de ... | 40, ..... | 20,000 |

PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $100, cost..... | $10,000 |
| 100 Lots de | 300, .. ..... | 6,000 |
| 100 Lots de | $40, .. ..... | 4,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de | $999, cost..... | $19,980 |
| 999 Lots de | $300, .. ..... | 19,980 |
| 3,434 Lots se montant à | | $9965,460 |

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et commissions d'express les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, en voyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lan.

Bonnes Prdresses en plein et faites la signature lisible.

La Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de tous les tirages.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage au moyen de voyés, par Express, sous notre propre surveillance.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Remboursement au Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit contresigné avec les signatures des Gouverneur G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARR, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'attestation de leurs Présidents, que l'argent est déposé.

Ne soyez pas trompés par des imitations ou substitutions frauduleuses. Nous ne sommes pas responsables des paiements faits par des agents ou autres personnes. Nous ne payons que les billets portant notre signature et ceux de nos agents autorisés.

Souvenez-vous que la présente Loterie est établie par la Législature de l'Etat pour des buts d'éducation, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous entretenons la Compagnie à ce servir, dans sa mesure, de ce certificat, auquel nous joignons à-fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jubal A. Early
W. L. Carr
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers font tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

## CHEMINS DE FER.

### Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

| Arrive. | Départ. |
|---|---|
| Memphis and Kansas City Texas 8.50am | Memphis and Kansas City Texas 5.00pm |
| Vicksburg Ex. 5 35 pm | Vicksburg Ex. 8 30 am |
| Baton Rouge accommodation.....10.00 am | Baton Rouge accommodation.....3.40pm |

LOUISVILLE & NASHVILLE.

| | |
|---|---|
| No 9 Past Ex..7.45 am | No. 6 Past Mail..7.45am |
| No 7 Cincinnati Ex. 9.05 am | No 4 Fast Ex..10.55 am |
| No 1 Lim. Ex. 4.45 pm | No 8 Cincinnati Ex. 3.30 pm |
| No 5 Past Mail. 7.30p | No 2 Lim. Ex. ..7.25 pm |
| Exc. dimanche. 9.45pm | Exc. dimanche..7.55am |

ILLINOIS CENTRAL.

| | |
|---|---|
| No 1, Past Mail..8.10am | No 2, Past Mail..6.00pm |
| No 3, Chic. Lim. 8.00pm | No 4, Chic. Lim. 1.30am |
| No 25, Local Mail and Express.....7.00pm | No 26, Local Mail and Express.....7.00am |

TEXAS AND PACIFIC.

| | |
|---|---|
| Cal'as Ex...7.00 pm | Cal'as Ex.....8.15 am |
| Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex..6.50am | Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis....3.50pm |
| Local.....10.55am | Local.....5.30pm |

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

| | |
|---|---|
| Mexico.....7.05 pm | Mexico.....9.15am |
| California Ex. 10.55am | California Ex...5.00pm |

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

| | |
|---|---|
| No 1 Limited. 2.50 pm | No 16 Local....9.45am |
| No 5 Fastline. 7.00 am | No 2 Fastline. 8.30 pm |
| | No 2 Limited...2.30 pm |

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

| | |
|---|---|
| No 9.....7.00 pm | No 10.....8.00 am |
| Tous les jours, le dimanche excepté. | |
| No 7.....8.30 am | No 8.....4.00 pm |

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

| | |
|---|---|
| Pie-la-Hache....9.25 am | Pie-la-Hache..7.00 am |
| ....4.15 pm | ....5.00 pm |
| Shell Beach.....9.25 am | Shell Beach.....7.00 am |
| ....4.15 pm | ....5.00 pm |

Dimanche.

| | |
|---|---|
| Pie-la-Hache...9.25 am | Pie-la-Hache...7.15 am |
| ....7.00 pm | ....4.00 pm |
| Shell Beach....9.25 am | Shell Beach.....5.00 am |
| ....7.00pm | ....5.40 pm |

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE N. R.

Tous les jours.

| | |
|---|---|
| Algiers.....9.00 am | Algiers.....4.30 pm |
| Tous les jours excepté le dimanche. | |
| Algiers.....9.45 pm | Algiers.....8.00 am |
| Dimanche seulement. | |
| Algiers.....7.05 pm | Algiers.....8.00 am |

## Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements importants qu'ils peuvent tirer des notes utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

STORM SIGNALS,

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 5 ft. square ; pennants 5 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations on the Atlantic and Gulf coasts, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with any of the same coasts, except Canada : Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Point Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light : Easterly winds. White light above a Red light : Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limit d area but dangerous in character about to call for certain points ; this information will be furnished upon application.

[814.] Florida.—St. Johns river.—Little March island channel.—Front range light re-established.—Little March Island Channel front range post light, No 6, on the edge of the marsh at the west side of mouth of Clapboard creek, St. Johns river, Florida, has been rebuilt, and the usual "fixed red" tubular lantern light has been re established.

[Notice to Mariners, No 35 (669) of 1892. 1893.]

[Notice to Mariners, No. 39, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No 138.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, No. 607, page 96.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 62.

[815.] Florida.—Indian river.—Alteration in lights.—On or about September 30, 1892, the following changes will be made in the post lights in Indian river, Florida :

Canaveral post light, No 32, a "fixed red" tubular lantern light, will be discontinued.

South Narrows post light, No 34, will be changed to No. 32.

Tabbs post light, No. 34, a "fixed red" tubular-lantern light, on a cluster of three piles, with a red daymark, will be established at the south end of the canal in Hobe sound, opposite Tabbs.

[N. M. 41, 1892.]

[Notice to Mariners, No. 39, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No. 108.

Atlantic and Gulf Coasts, 1892, Nos. 714 and 715, page 106.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 60.

By order of the Bureau of Navigation :

RICHARDSON CLOVER,
Lieut.-Comdr., U. S. N., Hydrographer.

## Avis aux Navigateurs.

Une concurrente du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis aux Bahamas fera saisie de l'Association maritime de notre ville ; si l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les comptes de navires pour leur donner à titre gracieux, les corrections nécessaires à faire à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, depuis la ligne jusqu'au pôle nord. Ces cartes publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche exepté, en neuves exactes au Bureau au Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien qui correspond à 11 heures M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

## New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating these waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and concisely, the information required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in the United States, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face are the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the Straits of Florida ; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes, and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

## NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 18 OCTOBRE 1892.

Vicksburg—NATCHEZ, 5 P M

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, 5 P M

Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M

St-Louis—STATE OF KANSAS, 5 P M

MERCREDI, 19 OCTOBRE 1892.

Bayou Sara—WHISPER, 5 P M

Donaldsonville—MABEL COMBAUX, 5 12 M

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, 5 P M

Rio de Sueve—NEPTUNE, 5 11 A M

Atchafalaya—J. R. TRUDEAU, 5 P M

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

| Noms. | STEAMERS. Destination | Départ |
|---|---|---|
| Astronomer | Liverpool | 1er dec 15 |
| Amazon | Liverpool | 1er dec, 27 |
| Saxonby | Havre | 4e dec, 42 |
| Bessie Fenham | Liverpool | 2e dec, 27 |
| Berwick | Havre | 4e dec, 45 |
| Chemnitz | Algiers | Algier |
| Chemnitz | Havana | rue 15 |
| Ciudad de Barcelona | Barcelona | 4e dec, 41 |
| Devon | Havre | rue 15 |
| Eastern Prince | Mediterrade | rue 15 |
| El Sol | New York | Alger |
| Freshfield | Brême | 4e dec, 47 |
| Glenmavis | Brême | 4e dec, 47 |
| Halvetia | Hamburg | 1er dec, 27 |
| Hawarden | Havre | rue 15 |
| Hohenstein | Hamburg | rue 15 |
| Lennox | Liverpool | 1er dec, 29 |
| Mentone | Liverpool | 1er dec, 27 |
| Rameau de Lanlaage | Havre | rue 15 |
| Ravensdale | Progreso | 1er dec, 13 |
| Rover Kirrick | Brême | rue 15 |
| S Pimlavi | Trieste | 1er dec, 15 |
| S Otori | Cette | 1er dec, 15 |
| Springwood | Havre | rue 15 |
| Thomas Anderson | Brême | 4e dec, 42 |
| W m G. Reeves | Stockholm | Alger |
| | MAVIRES. | |
| Marceline Jane | Tarragona | 1er dec, 21 |
| | GOELETTES. | |
| Eleanor | Cadix | 1er dec, 20 |
| James D Jordan | Cadix | 1er dec, 27 |
| Wm M Bird | Martinique | Se dec, 7 |

Listes des navires partis pour la nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

| | | |
|---|---|---|
| Steamship H Menie, Quick | ..... | parti 12 oct |
| Steamship Rondi, Rondi | ..... | parti 12 oct |
| Steamship Bojeon, Bonne | ..... | parti 9 oct |
| Steamship Hudson, Kemble | ..... | parti 15 oct |
| Steamship H Menie, Quick | ..... | parti 15 oct |
| Gallotte Scale M Plummer, Orrington | ..... | partie 29 sept |

LIVERPOOL.

| | |
|---|---|
| Steamship Nicaraguan, Winder | parti 17 sept |
| Steamship Darien, Wake | parti 22 sept |
| Steamship Wm Cliff, Post | parti 8 sept |
| Steamship Olympic, —— | parti 8 oct |
| Steamship Explorer, Jones | parti 8 oct |
| Steamship Orvald, Hirse | parti 30 sept |
| Steamship Consuelo, Jones | parti 2 oct |
| Steamship Pallas, Valiant | parti 1er oct |
| Steamship Amaranth, Cliff | parti 4 oct |
| Steamship Floridian, Wrake | parti 2 oct |
| Steamship Yucatan, Highton | parti 8 oct |
| SWANSEA. | |
| Steamship Southern, —— | parti 4 oct |
| Steamship Monarch | parti 5 oct |
| SHIELDS. ARG. | |
| Steamship Fryl Ley | parti 26 sept |
| Steamship Toledo, —— | parti 30 sept |
| Steamship Victory, Elcoate | parti 6 oct |
| BARRY. | |
| Steamship Arroyo | parti 29 sept |
| Steamship Benton | parti 26 sept |
| LIMERICK. | |
| Barque Francisco, Marasco | partie 6 sept |
| MARSEILLE. | |
| Barque Laura, —— | partie 31 sept |
| HAVRE | |
| Steamship Marcella, Grandiliac | parti 5 oct |
| ANVERS | |
| Steamship Depuy de Lome, Dechaille. | |
| Steamship Arroyo, —— | parti 2 sept |
| Steamship Benton, —— | parti 24 sept |
| ST-VINCENT. AP DE VERDE. | |
| Steamship Redonvers, Thomas | parti 6 oct |
| BORDELAIS. | |
| Steamship Langhans, —— | parti 10 oct |
| CARDIFFE. | |
| Steamship A hank, —— | parti 1er octobre |
| Steamship Torube, —— | parti 2 octobre |
| Steamship Juno, Boyle | parti 8 oct |
| PAUILLAC. | |
| Steamship Depuy de Lome, Dechaillepart | 11 sep |
| CUXHAVEN. | |
| Steamship Imperial Prince, Cox | parti 25 août |
| PALERME. | |
| Steamship Trinacria, Thomas | parti 4 oc |
| TRIESTE. | |
| Barque Vesuvio, Langebardo | partie 1er jan |
| BUENOS AYRES. | |
| Steamship Nigretia | parti 21 sept |
| RIO DE JANEIRO. | |
| Steamship Queensland | parti 27 sept |
| Barque Bella Torniguen, Reis | exp. 26 o ct |
| SENEGAL. | |
| Barque Leure, Castilliane | partie 28 juillet |

## VENTES A L'ENCAN

PAR STEPHEN J. DERBES.

Vaches laitières! Vaches laitières!

A L'ENCAN, JEUDI.

JEUDI 20 OCTOBRE, à 11 heures A. M., au No 33 rue Ste-Marie, près Monsseau, il sera vendu pour le compte de qui can concerne—

Douze vaches toutes fraîches laitières, toutes mères malades, croyez. Montées à Durham.

Conditions—Moins de cinquante piastres, à comptant ; au-dessus de cinquante piastres, à soixante jours de crédit on billets endossés à la satisfaction du vendeur.

STEPHEN J. DERBÉS, Encanteur.
18 oct—27

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. B. Lamothe.

No 33,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Ste Marie, Premier District, le 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vente d'un ordre de l'Hon Fred. A. Rieg, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté ce jour dans l'affaire ci-dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Poydras, Fern lée, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur désignera comptant le prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. D. Legier, not., notaire public.
12oct—12 19 26 nov2 9 16

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de comptes ouverts,

Succession de George H. Kleiner, décédé

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 74 76 et 84 Carondelet, en vente de, et en exécution à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan 84 Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, de la Première District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain emplacement ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit emplacement ou portion de terre étant à une distance de 120 pieds de la rue St Charles et mesurant 30 pieds de face sur la rue Harmonie et Prytanée et présentant cinquante pieds de face à la rue Prytanée par une profondeur de 120 pieds, le dit emplacement étant désigné par la lettre B, tel que montré à un acte passé pardevant D. I. Edwards, notaire public, en cette ville, le 15 février 1893, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme C. C. D. Rosengrue, par acte passé pardevant W. W. Howard, notaire de cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré dans le Conservateur des Hypothèques, livre 92, folio 192.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shariff Civil de la paroisse d'Orléans
19 oct—19 19 26—nov 2 9 16

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 208 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, fils, Louis Langevin et Adnée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. O. & H. Robinson, encanteurs—Bureau, 164 rue Commerce—MARDI, 25 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue Carondelet, en vente d'un et consentement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée : Edouard A. Langevin, minor, et al. vs. Walter Fenet et autres, et numérotée No 36,795, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, située dans la rue Royale, coin Dumaine, mesurant 26 pieds de front sur la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

22 sept—22—[illegible] 4 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

A Aiger 3me District.

Succession de Julia C. Dessinger.

No 36,486.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.—Albert Baldwin, Jr., Encanteur—Bureau, No 156 rue Commerce—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles en vente d'un ordre de l'Hon. H. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire de succession de Mme Julia C. Dessinger, née vende, à l'encan ; savoir—

Un certain emplacement ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé à Algier, cinquième district de cette ville, dans l'Ile, étant le lot No 20 du plan No 7 compris entre les rues Lavergne, Berthelot, Delille et Villaré, d'après un plan dressé par A. D'Hemecourt, arpenteur, le 15 mars 1852, et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire, en somme française, 90 pieds de face à la rue Berthelot sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage résidence confortable construit rustiqué de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, etc., etc., etc., en face de la résidence désignée du No 1417 Berthelot.

Conditions—Comptant.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

Shariff Civil de la paroisse d'Orléans
12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 31,951.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 